

Aéroclub de Colmar

Conseil d'Administration du 7 mars 2023

Présents : Stéphane Wagner, Arnaud Grillot, Hélène Toutain, Jean-Philippe Sager, Christopher Bueb, Philippe Dufour, Eric Schnell, Jean-pierre Conrad, Jean-Marc Pagies, Hubert Durlewanger, Aimé Heideier, Dominique Gazeau

En visioconférence : Marc Gilg

Invité : Gérard Collette

1 – Heures de vol 2022

Hors instruction	914.7
Instruction	797.8
Total	1 712.5

L'activité 2022 était en augmentation de 26% par rapport à 2021 (1381,5 hdv).
Le club comptait 12 pilotes de moins de 21 ans.

2 – Rappel du tiers sortant pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration

Cinq mandats d'Administrateurs arrivent à échéance à l'Assemblée générale 2023

- ❖ Dominique GAZEAU
- ❖ Jean-Marc PAGIES
- ❖ Hubert DURLEWANGER
- ❖ Aimé HEIDEIER
- ❖ Jean-Philippe SAGER

Un poste est vacant suite à démission pour cause professionnelle :

- ❖ Jean-François NEU (renouvelable à l'AG 2025)

Il y aura donc 6 postes à pouvoir à l'AG 2023

- 5 pour un mandat complet de 3 ans
- 1 pour un mandat partiel de 2 ans.

3 – Date prévisionnelle de l'Assemblée générale

Initialement fixée au samedi 1^{er} avril, la date prévisionnelle de l'Assemblée générale annuelle est reportée au 15 avril, la date restant à confirmer par la convocation officielle.

4 – Projet de rapport des Réviseurs aux comptes

Pour la préparation de l'Assemblée générale, Gérard Collette présenté le projet de rapport rédigé par Françoise Leromain et lui-même. L'analyse a été faite sur les sorties et rentrées de cash 2022 sans tenir compte des rattachements (factures réglées en 2022 pour des services au titre d'années antérieures).

- ❖ *Contrôle de la gestion*

Les Réviseurs confirment la bonne tenue des comptes et l'absence d'irrégularités. Quelques rectifications mineures sont à effectuer.

❖ *La variation de cash*

Le cash en fin d'exercice était de 43 695,97 € avec une variation de + 5 523,97 € par rapport au cash fin 2021 (38 171,40 €). Le total des dépenses était de 369 200 €. On constate une stabilité des frais fixes mais une forte augmentation des coûts variables (à mettre en rapport avec la hausse d'activité). Avec des recettes de 374 700 €, le résultat était de $374\,700 - 369\,200 = 5\,500$ €, cohérent avec la variation de cash.

❖ *L'analyse financière conduit à trois principaux constats*

Les recettes de cotisations (27 500 €) ne sont pas suffisantes pour couvrir les coûts fixes (50 400 €). Par comparaison avec un panel de huit aéroclubs d'Alsace-Lorraine, il y a de la marge pour réajuster la cotisation.

Le résultat de 5 500 € n'est pas suffisant pour compenser le potentiel des machines consommé pour produire les 26% d'activité supplémentaire. Selon la comptabilité analytique des avions, il aurait fallu un résultat de 37 100 € pour équilibrer cette consommation (potentiels moteurs, hélices, cellules ...) et conserver la valeur du matériel. On a donc détruit de la valeur.

Les avions produisent un cash qui serait suffisant pour atteindre cet objectif (48 000 €) mais les coûts fixes et les amortissements d'emprunts ont absorbé ce résultat.

❖ *Les pistes de réduction des coûts*

- est-il toujours nécessaire de recourir à KPMG pour la fonction comptable (3000 €) ?
- ne peut-on organiser un tour de ménage plutôt que de faire appel à une entreprise de nettoyage (2500 €) ?
- quelle marge de négociation pour le coût de la maintenance, l'un des plus gros postes de dépenses ?
- révision des tarifs
- réduire fortement le recours à l'emprunt notamment pour la maintenance, avec par exemple la solution de l'autofinancement participatif
- chercher des avions moins chers à l'exploitation
- existe-t-il une marge de manœuvre pour la charge de gestion du DTO qui représente une part importante des coûts fixes ?
- établir un budget annuel et un plan pluriannuel

Dans le débat qui a suivi, le Président a rappelé les difficultés de négocier les coûts de maintenance en raison de l'obligation des clubs d'avoir un délégataire pour l'entretien des avions certifiés. L'entreprise délégataire a donc de fait une situation de monopole, ce qui implique une faible marge de négociation sur les prix. En revanche le temps d'immobilisation des avions en maintenance pourrait constituer une piste de réflexion avec le délégataire, car son impact est évalué à une perte d'activité d'environ 300 heures de vol par an, l'équivalent d'un avion.

Se sont proposé(e)s pour explorer les pistes de réduction des coûts :

- Hélène Toutain pour organiser l'entretien du club-house,
- Jean-Philippe Sager et Gérard Collette pour négocier avec Alsace Air Maintenance,
- Les trésoriers et les réviseurs aux comptes pour évaluer la charge de travail pour une tenue des comptes sans recours à KPMG
- Jean-Philippe Sager et Jérôme Staub pour la recherche d'un avion école économique
- Stéphane Wagner pour l'optimisation des coûts de gestion du DTO.

5 – Présentations des goodies

Hélène et Arnaud ont présenté les premiers modèles de goodies « Aéroclub », réalisés à titre d'échantillon : mug, polaire, gilet fluo, casquette, swett avec capuche, polo.

Le Conseil d'administration confirme son accord pour une commande représentant un volume global d'une centaine d'articles pour bénéficier des conditions tarifaires réduites.

Le Président
Stéphane Wagner

Le Secrétaire général
Philippe Dufour